



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Canicule dans les établissements scolaires

Question au Gouvernement n° 1716

Texte de la question

CANICULE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Mme la présidente . La parole est à Mme Constance de Pélichy.

Mme Constance de Pélichy . Monsieur le ministre de l'éducation nationale : « Nous constatons hier midi une température de 31 degrés dans les classes de l'école inaugurée en 2021. » « Hier, le thermomètre montait à 34 degrés dans notre école, pourtant rénovée et isolée en 2019. » « Notre école date des années 1970, sans aucune ombre dans la cour. Nous avons fait un projet de rénovation en cour oasis. On nous avait promis de nous subventionner à 70 %. Résultat des démarches : zéro subventions, des promesses, et rien à la fin. Aucune consigne ni aide, comme d'habitude : le maire est le seul responsable. »

Ce sont là quelques extraits des très nombreux messages d'élus reçus ces derniers jours. Je partage leur colère. On bricole, on fait comme on peut, alors que nous parlons d'enfants, d'êtres particulièrement vulnérables ! On sait que les vagues de chaleur se succèdent et s'intensifient. On a vu arriver ce dôme de chaleur. Et puis quoi ? Pas une réponse claire ! (*MM. Benjamin Lucas-Lundy et Marcellin Nadeau applaudissent.*)

Bien sûr, équiper toutes nos écoles de climatiseurs est aussi absurde que le rejet de toute forme de climatisation est caricatural. Mais franchement, pensez-vous vraiment qu'amputer le fonds Vert comme vous l'avez fait dans le budget constitue une réponse adaptée ? Pire : vous gelez ce maigre budget autant que la dotation de soutien à l'investissement local !

M. Benjamin Lucas-Lundy . Eh oui !

Mme Constance de Pélichy . Le décalage entre vos déclarations des derniers jours et la réalité est lunaire ! (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes SOC, EcoS et GDR.*) Que dire des procédures appliquées ? Il n'existe aucun seuil clair de température intérieure et extérieure, dont le franchissement déclencherait des actions graduées, qui pourrait servir de guide. C'est à se demander à quoi sert une alerte rouge !

Je pense aux risques qui pèsent sur la santé des enfants et des personnels, sans parler de ceux qui passent des examens. Rassurez-nous : quels enseignements en tirez-vous ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT ainsi que sur quelques bancs des groupes EcoS et GDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Édouard Geffray, ministre de l'éducation nationale . Je partage votre préoccupation pour l'état du bâti scolaire et les situations particulières que vous avez mentionnées ainsi que pour la vulnérabilité de nos enfants. Il faut tout de même rappeler que les 60 000 implantations scolaires françaises dépendent exclusivement des

collectivités locales, dont elles sont la propriété.

M. Benjamin Lucas-Lundy et M. Boris Tavernier . Vous les asséchez depuis dix ans !

M. Édouard Geffray, ministre . On va y arriver ! Cela ne vous dérange pas que je parle deux minutes ? Quand j'aurai terminé, je serai à votre disposition !

Nous ne sommes pas propriétaires des locaux scolaires.

M. Philippe Vigier . C'est vrai !

M. Édouard Geffray, ministre . Ceci étant dit, il faut travailler dans deux directions. La première, c'est celle du fonds Vert – je parle sous le contrôle de la ministre de l'écologie –...

M. Benjamin Lucas-Lundy . Vous avez réduit le fonds Vert !

M. Nicolas Sansu . Vous l'avez divisé par quatre !

M. Édouard Geffray, ministreet d'EduRénov, qui ont déjà permis l'accompagnement de 6 200 projets d'amélioration de la qualité globale du bâti.

Deuxième direction, et je vous rejoins sur ce point, nous devons travailler collectivement sur l'organisation des examens et de la fin de l'année scolaire, car ces vagues de chaleur ont malheureusement vocation à se reproduire et probablement à s'intensifier. J'ai lancé les travaux de l'administration à ce sujet : avec tous les acteurs de l'éducation, nous travaillerons jusqu'au 14 juillet pour qu'à la rentrée, un cadre clair, bien plus protecteur, soit instauré, qui prévoira notamment que les épreuves auront lieu seulement le matin.

Quant au plan d'action, nous devons organiser un retour d'expérience global une fois que nous aurons géré cette crise. Nous aurons évidemment matière à l'adapter et à modifier le soutien que nous apportons aux collectivités locales. J'ai déjà fait recenser les principales zones à risque : 2 300 établissements particulièrement exposés ont été identifiés et bénéficieront d'un accompagnement adapté. Il demeure que le ministère ne pourra pas lancer les travaux à la place des collectivités.

Mme Constance de Pélichy . Ne coupez pas les aides !

Données clés

Auteur : [Mme Constance de Pélichy](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1716

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 juin 2026